

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quarante-troisième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 30 septembre 2016, à 9 heures 30 minutes, à la salle D-5500 du pavillon Athanase-David à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

MM.	Martin Gallié Guy Gendron	Représentant des professeures, professeurs Représentant des employées de soutien, employés de soutien
Mme	Valérie Gosselin	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (substitut)
M.	Nizar Haj Ayeb	Représentant des groupes étudiants
Mmes	Josée S. Lafond Stéphanie Lavoie	Doyenne de la Faculté des sciences humaines (présidente) Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté de communication
M.	Mathieu Masse Jolicœur	Représentant des chargées de cours, chargés de cours
Mme	Alison McMullin	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des arts
M.	Pierre Mongeau	Doyen de la Faculté de communication
Mme	Juliette Perri	Représentante des employées, employés des Services à la vie étudiante
MM.	Jean-Patrick Reysset	Représentant des groupes étudiants
	Marcel Simoneau	Représentant des vice-rectorats
Mme	Manon Vaillancourt	Directrice des Services à la vie étudiante
M.	Nicolas Valois	Représentant des étudiantes, étudiants de l'École des sciences de la gestion (substitut)

MEMBRES ABSENTS

Mmes	Éliane Duchesne	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences
	Lynda Gadoury*	Représentante des vice-rectorats
M.	Michel Lacroix	Représentant des professeures, professeurs

OBSERVATRICES

Mmes	Geneviève Jacob	Étudiante à la Faculté des sciences humaines
	Alice Lefèvre	Étudiante à la Faculté des sciences humaines
	Raphaëlle Vallières	Étudiante à la Faculté des sciences de l'éducation

INVITÉS

Mme	Josée Fortin	Directrice adjointe des Services à la vie étudiante
M.	Jean-Pierre Hamel	Directeur du Centre sportif
Mme	Lilianne Lavertu	Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante

SECRÉTAIRE

Mme	Valéry Colas	Secrétariat des instances
-----	--------------	---------------------------

* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Josée S. Lafond préside la séance et madame Valéry Colas agit à titre de secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Comité de la vie étudiante. Puisque beaucoup de nouvelles personnes siègent pour la première fois à ce comité ce matin, elle les invite à procéder à un tour de table afin que toutes et tous se présentent. Elle souligne que des observatrices présentes sont en attente de leur nomination par le Conseil d'administration, mais ont été invitées à se joindre à la rencontre.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Juliette Perri, appuyée par monsieur Nicolas Valois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016

Le procès-verbal est soumis aux membres.

La secrétaire rédactrice porte à l'attention du Comité le décompte des votes inscrit aux pages 9 et 10 du procès-verbal de cette rencontre du 29 janvier 2016. Elle explique que la personne l'ayant remplacé pendant son congé de maternité était peu familière avec le concept de double majorité des voix. Ainsi, à la suite de l'envoi du procès-verbal en vue de la rencontre du mois de mars, il a été signifié que le décompte des voix présenté ne concordait pas. Un courriel a été acheminé à l'ensemble des personnes présentes (membres et membres substitués) afin de confirmer leur vote. Il a donc été possible d'établir le décompte des voix tel que présenté aux pages 9 et 10 du procès-verbal. Dorénavant, comme il se doit, le résultat des votes inscrits au procès-verbal reflétera cette notion de double majorité et, en conséquence, présentera d'une part le vote de la partie étudiante et, d'autre part, le vote de la partie institutionnelle.

Sur proposition dûment faite par madame Juliette Perri, appuyée par monsieur Martin Gallié, le procès-verbal de la 142^e assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante tenue le 29 janvier 2016 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Information

3.1 Information de la présidente (verbal)

La présidente souligne que les informations qu'elle a à communiquer le seront lors du point Registre des suivis.

3.2 Information générale (verbal)

La directrice des Services à la vie étudiante informe que des étudiantes, étudiants membres de la Commission des études devront être désignés pour siéger au Comité permanent de révision du Règlement no 5 des études de premier cycle (deux étudiantes, étudiants), du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs (une étudiante, un étudiant) et du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique (une étudiante, un étudiant). Elle invite les associations

étudiantes facultaires à se consulter afin de déterminer qui parmi les membres étudiantes, étudiants de la Commission des études y siégeront.

La directrice adjointe des Services à la vie étudiante signale ensuite que l'Université participe à la campagne « Sans oui, c'est non » visant la prévention des violences à caractère sexuel. La campagne a été lancée le 14 mars 2016 et le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement s'y est investi aux côtés des Services à la vie étudiante. Beaucoup de travail a été fait avec les associations étudiantes et le besoin d'une table intersectorielle sur le sujet semble s'avérer nécessaire. D'ici la deuxième semaine du mois d'octobre, les associations étudiantes facultaires seront invitées à désigner des personnes intéressées à y participer. Une représentante, un représentant par association étudiante facultaire, de même que des représentantes, représentants de certains groupes étudiants seront invités. La directrice de l'Institut de recherche en études féministes, madame Rachel Chagnon, de même que le doyen de la Faculté de science politique et de droit, monsieur Hugo Cyr, prendront part à ses travaux. Par ailleurs, le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement a effectué des démarches auprès du CALAC de l'Ouest de l'Île afin qu'un atelier de sensibilisation soit offert aux étudiantes, étudiants qui le désirent. Cet atelier aura lieu le 26 octobre de 12 h 30 à 14 heures au local D-R200.

3.3 Registre des suivis (Annexe CVE-143-3.3)

La présidente rappelle au bénéfice de toutes et tous que le Comité de la vie étudiante a été préoccupé par le retrait d'une somme de près de 900 000 \$ dans le budget annuel des Services à la vie étudiante qui était attribuée au soutien des personnes en situation de handicap. Ce sujet a fait l'objet d'un suivi régulier pendant les rencontres de l'an dernier. Elle invite la directrice des Services à la vie étudiante à informer les membres des développements à ce sujet.

La directrice des Services à la vie étudiante explique que la somme a bel et bien été versée aux Services à la vie étudiante pour l'année budgétaire 2015-2016. Le Service a reçu précisément 825 034 \$. Elle a permis de rembourser, en partie, les montants que le Service avait versé en salaire aux auxiliaires d'enseignement pour le soutien des personnes en situation de handicap. Puisque le Service avait fait face à des mesures d'attrition budgétaire, il demeure aujourd'hui un surplus de cette somme. Elle invite les associations étudiantes facultaires à participer à un groupe de travail qui élaborera des propositions pour l'utilisation du surplus de près de 500 000 \$.

Une membre étudiante rappelle qu'elle n'a toujours pas obtenu de réponse à sa question à savoir où cet argent était pendant ce temps. La directrice des Services à la vie étudiante indique que les sommes avaient été réservées par l'Université dans l'attente des règles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La présidente aborde ensuite le deuxième dossier figurant au Registre des suivis. Le Comité de la vie étudiante voulait savoir ce que l'abolition des accès 24 heures aux locaux permettait de générer comme économie pour l'Université. La directrice des Services à la vie étudiante espère présenter cette information lors de la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante. Elle rappelle qu'il y a eu un changement à la direction du Service de la prévention et de la sécurité, ce qui a entraîné un délai dans la conclusion de ce dossier.

4. Dépôt du rapport final 2015-2016 du Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS) (Annexe CVE-143-4)

La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que le Comité de la vie étudiante a adopté, le 29 janvier 2016, le Plan budgétaire et scénario d'implantation du Service de santé de l'UQAM. C'est maintenant à la Direction de l'Université de procéder à l'étude du dossier. La prochaine

étape serait d'effectuer une consultation auprès de la communauté de l'UQAM, mais, avant de ce faire, il faut savoir si la Direction est d'accord pour aller de l'avant. Les membres du Comité aviseur ont effectué un travail imposant, avec beaucoup de professionnalisme. Il est entendu que l'implantation d'un tel service engendrerait des coûts importants et une cotisation supplémentaire pour les étudiantes, étudiants.

Une observatrice demande s'il est nécessaire, de ce fait, de nommer des membres au Comité aviseur du projet de Service de santé. La directrice des Services à la vie étudiante lui répond par l'affirmative, indiquant qu'advenant une réponse favorable de la Direction, le Comité aviseur pourrait être réuni rapidement.

Un membre professeur félicite les membres du Comité aviseur du projet de Service de santé. Il se dit impressionné par le travail accompli dans ce dossier. Il aimerait savoir quelle instance devra être saisie de la suite et si un échéancier est connu. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que le CAPSS relève du Comité de la vie étudiante, qui relève du Conseil d'administration. Pour l'instant, le dossier est en attente d'être traité par la Direction. Le rapport final 2015-2016 du Comité aviseur du projet de Service de santé lui sera remis. Une évaluation des coûts doit être faite, notamment en regard des besoins en locaux et des aménagements nécessaires.

Un membre demande qui procède à l'évaluation des coûts. La directrice des Services à la vie étudiante indique qu'il s'agit de l'équipe du Vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances.

La présidente indique qu'à titre de présidente du Comité de la vie étudiante, elle interrogera les membres de la Direction afin de savoir où ils en sont dans leurs réflexions. Elle conclut la présentation de ce point en proposant un ajout au projet de résolution afin de remercier les membres du Comité aviseur du projet de Service de santé pour leur travail.

RÉSOLUTION 2016-CVE-672

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-4;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 sur les mandats du Comité aviseur du projet de Service de santé;

ATTENDU les travaux du Comité aviseur du projet de Service de santé au cours des années 2014-2015 et 2015-2016;

ATTENDU le Bilan annuel 2015-2016 discuté par les membres du Comité aviseur du projet de Service de santé;

ATTENDU l'adoption du Bilan annuel 2015-2016 par les membres du Comité aviseur du projet de Service de santé lors de la réunion du 19 septembre 2016;

ATTENDU la réalisation de tous les mandats confiés au Comité aviseur du projet de Service de santé par le Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par monsieur Martin Gallié, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Bilan annuel 2015-2016 du Comité aviseur du projet de Service de santé;

REMERCIE chaleureusement toutes, tous les membres du Comité aviseur du projet de Service de santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) (Annexe CVE-143-5)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle explique que depuis plusieurs années, le Service travaille de pair avec le Comité de soutien aux parents-étudiants et avec les associations étudiantes facultaires. Entre autres, la mise sur pied du CPE Tortue têtue est une belle réalisation de cette collaboration. La réflexion se tourne désormais vers les politiques et règlements de l'Université afin d'examiner si des modifications seraient souhaitables. Le vice-recteur à la Vie académique s'est dit favorable à un tel exercice et le Comité de la vie étudiante est invité à créer le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents. Elle présente le mandat et la composition de ce groupe de travail, tel que présenté au projet de résolution.

Une membre étudiante indique que les associations étudiantes facultaires n'ont pas eu la chance de discuter entre elles afin de désigner leurs deux représentantes, représentants. Elle demande que ce point revienne lors de la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante.

La présidente mentionne que le projet de résolution sera adopté concernant la création et la composition du groupe de travail, et que la nomination des deux représentantes, représentants des associations étudiantes facultaires et de la représentante, du représentant du Comité de soutien aux parents-étudiants reviendra à l'ordre du jour la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 2016-CVE-673

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-5;

ATTENDU l'article 6.6.2 a) du Règlement no 2 de régie interne énonçant que le Comité de la vie étudiante fait des recommandations au Conseil d'administration sur les politiques générales en matière de services aux étudiantes, étudiants, des affaires étudiantes et de vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 c) du Règlement no 2 de régie interne énonçant que le Comité de la vie étudiante crée les comités et les groupes de travail qu'il estime utiles à la réalisation de son mandat;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

CRÉE le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien pour les étudiants-parents (GTSEP);

ADOpte les mandats suivants pour le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien pour les étudiants-parents (GTSEP) :

- établir la cartographie des mesures de soutien aux étudiants-parents actuellement offerts à l'UQAM;
- documenter les constats formulés par le Comité de soutien aux parents-étudiants en matière de soutien aux étudiantes, étudiants qui sont parents;
- déterminer les mesures de soutien aux étudiants-parents nécessaires pour corriger les lacunes notées, à l'intérieur des limites financières et matérielles qui sont prescrites à l'Université par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;
- déterminer, le cas échéant, quelles modifications pourraient être apportées aux règlements et politiques de l'UQAM;
- déterminer, le cas échéant, si une nouvelle politique pourrait être élaborée;
- étudier toute question soumise par le Comité de la vie étudiante ou par la direction des Services à la vie étudiante;

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) :

Membres votantes, votants :

- Monsieur Hugo Cyr, doyen, Faculté de science politique et de droit;
- Monsieur Antoine Goutier, adjoint au vice-recteur à la Vie académique;
- Madame Manon Vaillancourt, directrice des Services à la vie étudiante;
- 1 étudiante, étudiant membre du Comité de soutien des parents-étudiants à être nommé;
- 2 étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires à être nommés;

Membre observatrice :

- Madame Josée Fortin, directrice adjointe des Services à la vie étudiante;

Personnes ressources :

- Madame Sandra Clastrier, secrétaire;
- Madame Christine Couvrat, agente de recherche et de planification à la direction des Services à la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Désignation et nomination

6.1 Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS) (Annexe CVE-143-6.1)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer les étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS).

RÉSOLUTION 2016-CVE-674

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.1;

ATTENDU la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 adoptant le Rapport final du Comité de révision des services aux étudiants;

ATTENDU que la création du Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS) figure parmi les recommandations du Rapport final du Comité de révision des services aux étudiants;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 définissant la composition du Comité aviseur du projet de Service de santé, ses mandats et l'échéancier des travaux;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité aviseur du projet de service de santé (CAPSS), pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017 :

- Monsieur Francis Bouchard, de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AÉESG);
- Monsieur Franco Hachez, de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE);
- Madame Alison McMullin, de l'Association facultaire étudiante des arts (AFÉA);
- Madame Valérie Plante, de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH);
- Madame Stéphanie Lavoie, de l'Association facultaire étudiante des langues et communication (AFELC);

NOMME les personnes suivantes à titre de membres substitués du Comité aviseur du projet de service de santé (CAPSS), pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017 :

- Monsieur Guillaume Lecorps, de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AÉESG);
- Monsieur Guillaume Proulx, de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-143-6.2)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer des membres du Comité des usagers des Services à la vie étudiante.

RÉSOLUTION 2016-CVE-675

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.2;

ATTENDU le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante comme instance privilégiée des étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant à leurs besoins;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la nécessité de nommer deux membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires, une membre étudiante, un membre étudiant représentant les groupes reconnus et deux membres employées, employés des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Lavoie, appuyé par monsieur Guy Gendron, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat d'un an débutant le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017 :

Deux membres étudiantes désignées par les associations étudiantes facultaires :

- Madame Alice Lefèvre, de la Faculté des sciences humaines;
- Madame Ashley Elizabeth Law, de la Faculté des sciences de l'éducation;

Un membre étudiant élu à l'assemblée électorale des représentants des groupes reconnus :

- Monsieur Eang-Nay Thean, du groupe Collège Frontière;

Deux membres employés des Services à la vie étudiante provenant de services différents :

- Monsieur Yannick Richer, conseiller à la vie étudiante au Service de soutien aux activités étudiantes;
- Monsieur Simon Forget, agent de recherche et de planification aux Services-conseils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Nominations au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-143-6.3)

6.3.1 Nomination de trois membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-143-6.3.1)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer deux membres étudiantes et un membre étudiant désignés par les associations étudiantes facultaires pour siéger au Comité des usagers du Centre sportif.

RÉSOLUTION 2016-CVE-676

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.3.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2002 adoptant le Rapport du groupe de travail du Comité de la vie étudiante sur le Comité des usagers du Centre sportif, déterminant la composition du Comité;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, membres étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres étudiantes, membres étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au Comité des usagers du Centre sportif, pour un mandat d'un an prenant effet le 30 septembre 2016 et se terminant le 29 septembre 2017 :

- Madame Sarah Guertin, de la Faculté des sciences humaines;
- Monsieur Guillaume Valladon, de l'École des sciences de la gestion;
- Madame Émilie-Claude St-Amour-Maillé, de la Faculté des arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.2 Nomination d'une étudiante, étudiant usager du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-143-6.3.2)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer une membre étudiante usagère au Comité des usagers du Centre sportif.

RÉSOLUTION 2016-CVE-677

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.3.2;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2002 adoptant le Rapport du groupe de travail du Comité de la vie étudiante sur le Comité des usagers du Centre sportif, déterminant la composition du Comité;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes usagères, membres étudiants usagers au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU le processus d'appel de candidatures par affichage auprès des étudiantes usagères, étudiants usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'élection d'une membre étudiante provenant des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par monsieur Jean-Patrick Reysset, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Catherine Gagnon, étudiante au programme de baccalauréat en droit, à titre de membre étudiante usagère du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif, pour un mandat de deux ans prenant effet le 30 septembre 2016 et se terminant le 29 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants
(Annexe CVE-143-6.4)

6.4.1 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-143-6.4.1)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer une membre étudiante et un membre étudiant à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-678

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance aux sièges de membre étudiante, membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Arthur Létourneau-Vachon, étudiant au programme de baccalauréat en études littéraires, à titre de membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2016-CVE-679

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance aux sièges de membre étudiante, membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Valérie Gosselin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Raphaëlle Vallières, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement au secondaire, à titre de membre étudiante représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4.2 Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante (Annexe CVE-143-6.4.2)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer un membre étudiant à titre de représentant des associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-680

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.2;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance du poste de membre étudiante, membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Patrick Reysset, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Francis Bouchard, étudiant au programme de baccalauréat en gestion des ressources humaines, à titre de membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4.3 Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante (Annexe CVE-143-6.4.3)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer un membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-681

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.3;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance au poste de membre étudiante, membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants reconnus du 16 septembre 2016 recommandant la nomination de monsieur Jean-Patrick Reysset à titre de représentant des groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Nizar Haj Ayeb, appuyé par madame Valérie Gosselin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Jean-Patrick Reysset, étudiant au programme de baccalauréat en communication, politique et société et membre du Centre étudiant de recherche et d'action nationale (CERAN), à titre de membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4.4 Nomination d'un représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-143-6.4.4)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer un représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-682

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.4;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance du siège de représentante, représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayeb, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Yvan Gagnon, chargé de gestion administrative aux Services à la vie étudiante, à titre de représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante au

Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4.5 Nomination de deux représentantes, représentants institutionnels
(Annexe CVE-143-6.4.5)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer une représentante institutionnelle et un représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-683

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.5;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance du siège de représentante, représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Mongeau, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Guy Gendron, chargé de projets technopédagogiques au Service de l'audiovisuel, à titre de représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2016-CVE-684

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.4.5;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la fin du mandat de madame Geneviève Guertin à titre de représentante institutionnelle au Comité de reconnaissance des groupes étudiants et sa volonté de poursuivre pour un mandat additionnel;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Gendron, appuyé par monsieur Pierre Mongeau, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Geneviève Guertin, directrice du Service des entreprises auxiliaires, à titre de représentante institutionnelle au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un second mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Nominations au Comité de financement des projets étudiants

6.5.1 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les groupes étudiants (Annexe CVE-143-6.5.1)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer deux étudiantes à titre de membres étudiantes représentant les groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-685

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.5.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance des sièges de représentantes, représentants des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants du 16 septembre 2016 recommandant la nomination de madame Ina Barque, membre de l'Association des étudiants africains de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Patrick Reysset, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayeb, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Ina Barque, étudiante au programme de baccalauréat en économie et membre de l'Association des étudiants africains - UQAM (ASEAUQAM), à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2016-CVE-686

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.5.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance des sièges de représentantes, représentants des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants du 16 septembre 2016 recommandant la nomination de madame Audrey Picard, membre de L'Incubateur;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Patrick Reysset, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayeb, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Audrey Picard, étudiante au programme de baccalauréat en communication marketing et membre du groupe L'Incubateur, à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.2 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-143-6.5.2)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à nommer deux membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants.

RÉSOLUTION 2016-CVE-687

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.5.2;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance des sièges de représentantes, représentants des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Gendron, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Francis Bouchard, étudiant au programme de baccalauréat en gestion des ressources humaines, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2016-CVE-688

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-143-6.5.2;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance aux sièges de représentantes, représentants des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Lavoie, appuyé par madame Valérie Gosselin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Louis Machabée Desautels, étudiant au baccalauréat en histoire, culture et société, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)

La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que chaque année, lors de la première rencontre, les membres étudiantes, membres étudiants du Comité de la vie étudiante désignent une représentante, un représentant pour siéger au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante. Pour l'année 2016-2017, madame Alison McMullin, représentante de la Faculté des arts, est désignée à ce titre.

RÉSOLUTION 2016-CVE-689

ATTENDU la nécessité pour les membres étudiantes, étudiants de désigner une personne les représentant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Gosselin, appuyé par madame Stéphanie Lavoie, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Alison McMullin, étudiante à la maîtrise en études littéraires, à titre de membre étudiante du Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Divers

Une observatrice mentionne que les étudiantes, étudiants auraient apprécié discuter du Comité de discipline. Elle demande à ce que le point soit ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante. La directrice des Services à la vie étudiante invite les étudiantes, étudiants à venir la rencontrer à ce sujet. Accompagnés de la directrice adjointe aux Services à la vie étudiante, il serait possible de préparer un avis d'inscription pour la prochaine rencontre. Elle indique qu'effectuer un travail préalable sur le sujet pourrait permettre d'arriver avec un projet de résolution qui ferait consensus.

Une autre observatrice demande si l'accès 24 heures aux locaux peut également être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que le Comité de la vie étudiante avait demandé quelle économie budgétaire représentait la suppression de cette mesure. Elle indique que les associations étudiantes facultaires ont été interpellées sur la question en 2015 afin de se réunir pour proposer des solutions qui permettraient de respecter les économies à réaliser. Aucune association étudiante facultaire n'avait alors répondu à l'invitation de la directrice adjointe des Services à la vie étudiante. Cette dernière ajoute qu'elle avait également demandé aux associations étudiantes facultaires de contacter les groupes étudiants et les cafés étudiants qui sont affectés par cette mesure pour en discuter.

Un membre demande des explications sur le dossier. La directrice des Services à la vie étudiante explique que, traditionnellement, l'UQAM permettait aux membres des comités exécutifs des associations étudiantes facultaires, au personnel des cafés étudiants et aux membres des groupes étudiants de circuler en tout temps. Toutefois, il ne s'agit pas d'une obligation institutionnelle émanant d'une politique. Or, en regard des compressions budgétaires additionnelles exigées par le Gouvernement, l'Université a décidé de retirer cet accès 24 heures, tout en donnant la possibilité de formuler des demandes d'accès ponctuels après les heures d'ouverture. Pour l'année 2015-2016, cela représenterait environ 500 000 \$ d'économie.

Les membres étudiantes, membres étudiants et les observatrices demandent à ce que l'invitation à participer à une rencontre d'échanges soit réitérée. La directrice des Services à la vie étudiante indique que ce sera fait.

La présidente remercie les membres, les observatrices et les invitées, invités de leur présence à cette première rencontre de l'année. Elle souligne que le calendrier des instances sur lequel figure les dates des rencontres du Comité de la vie étudiante 2016-2017, a été déposé sous la cote D.1.

8. Dépôt de documents

D.1 Calendrier des instances 2016-2017

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 HEURES 45 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

La présidente

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU _____ 2016.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent quarante-troisième assemblée ordinaire, le vendredi 30 septembre 2016

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016**
- 3. Information**
 - 3.1 Information de la présidente (verbal)
 - 3.2 Information générale (verbal)
 - 3.3 Registre des suivis
- 4. Dépôt du rapport final 2015-2016 du Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS)**
- 5. Création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP)**
- 6. Désignation et nomination**
 - 6.1 Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au Comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS)
 - 6.2 Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante
 - 6.3 Nominations au Comité des usagers du Centre sportif
 - 6.3.1 Nomination de trois membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires
 - 6.3.2 Nomination d'une étudiante, étudiant usager du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif
 - 6.4 Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants
 - 6.4.1 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires
 - 6.4.2 Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante
 - 6.4.3 Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante
 - 6.4.4 Nomination d'un représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante
 - 6.4.5 Nomination de deux représentantes, représentants institutionnels

- 6.5 Nominations au Comité de financement des projets étudiants
 - 6.5.1 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les groupes étudiants
 - 6.5.2 Nomination de deux membres étudiantes, membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires
- 6.6. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)

7. Divers

8. Dépôt de documents

- D.1 Calendrier des instances 2016-2017

Prochaine réunion : 28 octobre 2016